

N/REF : 28/05/2025 16H01 C:024059 I:30106
V/REF : OSMIL807100918
V/Email reçu le Mercredi 28/05/2025 à 16H01

SDC 'L'ESSENCIA'
C/O FONCIA GRENOBLE
15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01

V/REF.IMM. 1222
IMMEUBLE : ESSENCIA
97 RUE DES ALLIES
3/7 AMABLE MATUSSIÈRE
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 05 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLÉE 7 MATUSSIÈRE - GARAGES ET FOSSE DE L'ASCENSEUR
MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE SUITE FUITE EN COURS DE RÉPARATION
Donneur d'ordre : M. C. TROUILLET

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 30/05/2025 A 08H30
INTERVENTION DANS LES GARAGES POUR LE POMPAGE DES EAUX
POMPAGE DE LA CAGE D'ASCENSEUR

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Pompage fosse ascenseur + garages	1	500,00	1000,00

FACTURE N° 5060047

TOTAL H.T.	1000,00
T.V.A. a 10,00%	100,00
TOTAL T.T.C.En EURO	1100,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN